

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 06 Juillet 2012 00:00 -

Le site du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est le 38e bien français inscrit au titre des paysages culturels évolutifs vivants sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce site caractérise l'histoire de l'extraction de la houille en France depuis le 18e siècle jusqu'à la fin du 20e siècle.

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais correspond à l'extrémité d'un grand filon charbonnier qui parcourt le nord-ouest de l'Europe. Long de 120 km, il s'étend à cheval sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le site comprend l'ensemble des éléments qui forment un véritable paysage culturel minier : des éléments techniques liés à l'industrie minière, comme les fosses, les chevalements et les terrils, les infrastructures de transport dédiées aux hommes ou au minerai ; des cités minières et leurs édifices religieux, sportifs ou administratifs ; et enfin les fosses de Gohelle, Oignies, Arenberg et Lewarde, lieux de mémoire qui illustrent toutes les périodes de l'évolution de la technologie extractive et constructive depuis 1850.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO](#)